

**Fin des compteurs à carte d'ici fin 2025 : ORES les remplace gratuitement par un compteur communicant**

Dès la fin d'année 2025, tous les compteurs à carte – aussi appelés compteurs à budget – cesseront de fonctionner. Si vous avez ce type de compteur, ORES prendra prochainement contact avec vous pour le remplacer par un compteur communicant. Ce changement vous offrira plusieurs avantages en matière de gestion de l'énergie et de prépaiement.

**Le remplacement du compteur à carte : une démarche simple et gratuite**

D'ici fin 2025, il ne sera plus possible de recharger votre compteur à budget avec la carte. Pas d'inquiétude : les équipes d'ORES organisent un rendez-vous pour installer le nouveau compteur. C'est simple et gratuit. **Si vous n'avez pas encore reçu de rendez-vous, contactez ORES au [078/15.78.01](tel:078157801) pour en fixer un rapidement.**

**Les nombreux avantages du compteur communicant**

Passer au compteur communicant simplifie la vie et offre plusieurs avantages :

- **Recharge simplifiée** : plus besoin de vous déplacer pour recharger ! Vous pouvez le faire directement sur internet via [un espace client](#). Si vous n'avez pas internet, le rechargement reste possible dans un magasin partenaire, un bureau ORES ou un CPAS.
- **Suivi de vos consommations et rechargements** :
  - les consommations sont directement visibles sur le compteur ;
  - ORES vous informe par SMS ou par e-mail sur le crédit de secours, la limitation de puissance, les coupures, les rétablissements, et le solde disponible.
- **Relevé automatique des index** : vous n'avez plus à vous occuper de vos index, tout est relevé automatiquement.

Plus d'informations sur [info.ores.be/prepaiement](http://info.ores.be/prepaiement).